

# FICHE D'INSCRIPTION 2017-2018

## € PARCOURS / TARIFS

PARCOURS	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	Hors CCHT
Éveil musical	34 €	81 €	125 €	147 €	150 €	153 €	186 €
Découverte	66 €	167 €	267 €	308 €	334 €	340 €	369 €
- Cycle I - Cycle II - Hors Cycle - Musique actuelle	66 €	177 €	334 €	390 €	435 €	443 €	483 €
Cycle II BEM	77 €	191 €	401 €	455 €	502 €	512 €	550 €
CHAM	77 €	191 €	401 €	455 €	502 €	512 €	550 €
Troisième Cycle Amateur - CEM	101 €	290 €	446 €	502 €	546 €	556 €	600 €
- Pratique collective - Formation musicale	35 €	40 €	56 €	66 €	77 €	78 €	92 €
Location d'instrument	110 €						145 €
Pratique d'un second instrument (clarinette, flûte, trompette, trombone, cor, euphonium et saxophone)	56 €	60 €	156 €	201 €	222 €	227 €	275 €
Pratique d'un second instrument (autres que cités ci-dessus)	56 €	121 €	222 €	267 €	290 €	295 €	343 €
Adultes	544 €						667 €

## i QUOTIENTS APPLICABLES

Quotient familial (QF) à demander à la CAF sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

- QF1 : inférieur à 600 €
- QF2 : de 600 à moins de 800 €
- QF3 : de 800 à moins de 1000 €
- QF4 : de 1000 à moins de 1200 €
- QF5 : de 1200 à 1400 €
- QF6 : supérieur à 1400 €

Hors CCHT :  
personnes résidants en dehors de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Dégressivité en cas de fratrie.



## INSCRIPTION

Je soussigné(e)....., né(e) le .....

### DECLARE

- avoir pris connaissance du montant des frais de scolarité de mon enfant
- avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique (disponible en ligne et au secrétariat de l'École de Musique)

### PRENDS note que

- en l'absence de l'attestation CAF, le quotient familial QF6 sera automatiquement appliqué
- que selon l'extrait de l'article 22 du règlement intérieur validé en Conseil Communautaire du 20 mars 2017.

Les inscriptions sont prises pour l'année scolaire entière, soit de septembre à juin.

Les élèves doivent acquitter les frais de scolarité en rapport avec chaque enseignement fréquenté tels qu'ils résultent des barèmes définis par le Conseil Communautaire. Pour faciliter le paiement aux familles, cette somme est recouvrée en 3 fois. Ces frais seront à régler au Trésor Public, après réception du titre de recette correspondant : 1/3 en décembre, 1/3 en février et 1/3 en mai. Son montant reste acquis, même si l'élève, pour une raison quelconque, cesse de fréquenter les cours.

Seuls les nouveaux élèves pourront abandonner les cours durant le 1<sup>er</sup> trimestre. Dans ce cas uniquement un tiers de la cotisation sera dû. Dans tous les cas, le Directeur de l'école devra être informé par écrit de l'arrêt de la fréquentation des cours et ce au minimum 15 jours avant la fin du trimestre en cours.

### AUTORISE

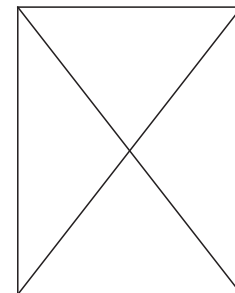
l'École de Musique à prendre et diffuser (sur Internet/Facebook, communiqués de presse, lettre de l'Interco...) des photos ou autres supports vidéos de l'élève :

**OUI**

**NON**

Date :

SIGNATURE :



20 et 67 rue Jean Moulin  
73700 BOURG SAINT MAURICE  
Tel : 04 79 07 54 90  
Contact : ecoledemusique@hautetarentaise.fr  
www.hautetarentaise.fr

**Année scolaire 2017/2018**

Responsable légal		Numéro
Civilité	Nom	Prénom
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3
CP Ville	Tél domicile	Tél pro
Mobile	E-mail	
Profession	Assurance RC	N° de contrat
Né(e) le		

Responsable légal 2	
Civilité	Nom
Adresse 1	Adresse 2
CP Ville	Tél domicile
Mobile	E-mail
Profession	

Elève		Numéro
Civilité	Nom	Prénom
Adresse	Adresse 2	Adresse 3
CP Ville	Tél domicile	Mobile
E-mail		Inscrit depuis
Date naiss.	Lieu naiss.	Niveau scol.
Etablt scol.	Saisonnier	

Indiquez ci-dessous les cours auxquels vous souhaitez éventuellement vous inscrire.

**Pièces à fournir** : photocopie de l'attestation du quotient familial (CAF).

Merci de vérifier les informations ci-dessous et notifier les changements. Merci de valider les réinscriptions dans les cours existants et de noter les nouvelles demandes.

**Date et signature du responsable légal**

**Cadre réservé à l'administration**

**PARCOURS** : .....  
**Deuxième INSTRUMENT** : .....  
**LOCATION D'INSTRUMENT** : .....  
**PRATIQUE COLLECTIVE** : .....  
**COTISATION TOTALE** : .....